

Prenons une autre exemple et, cette fois, dans les alliances de nos comtes. Vers 1230, Eléonore de Forez, fille de Guy III, en épousant Guillaume de Baffie, seigneur de Baffie en Auvergne, lui porte en dot les terres de Cremeaux, Julien, Pressieu, Villedieu et Saint-Bonnet-les-Oules (1).

En 1243, ce seigneur fait hommage de ces terres à Guy V, comte de Forez (2). De son mariage sort une fille unique, Eléonore de Baffie qui épouse Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, lequel devient ainsi seigneur de cinq terres mouvantes du Forez (3).

Ce n'est pas tout. Comme les princes voisins, en mariant leurs filles dans d'autres maisons souveraines, préféraient leur donner pour dot des terres grevées de l'hommage à rendre à d'autres princes, cette disposition naturelle compliquait et étendait encore plus au loin les relations féodales de nos comtes avec les grands feudataires du royaume. C'est ainsi qu'Humbert de Beaujeu, sire de Montpensier et possesseur de la seigneurie de Roanne qu'il tenait en fief du comte de Forez, donnait cette terre à sa fille Jeanne qui, par son mariage avec Jean II, comte de Dreux et de Braine, rendait ce prince de la maison royale vassal du comte de Forez jusqu'en 1292, année dans laquelle notre comte Jean I<sup>er</sup> rachetait cette terre (4) comme nous l'avons dit. C'est ainsi également que Humbert I<sup>er</sup>, dauphin de Viennois, en mariant sa fille Alix à notre comte Jean, lui donnait pour dot, outre Malleval et Rocheblaine, plusieurs fiefs et arrière-fiefs tels que Pizeis, Iseron et Saint-Sauveur qu'il tenait de l'Eglise de Lyon et dont, en effet,

(1) *La Mure*, Chantelauze, vol. 1.

(2) Châverondier, n° 944.

(3) *La Mure et Baluze*, Histoire d'Auvergne.

(4) *La Mure*, Chantelauze, t. I, p. 318.